

## **Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 25 avril 2018**

**Présidence** : Kathryn Mathé

**Étaient présents** : Mirco Barbero (CA élu AG), Georg Becker (CA Prim.DE), Monika Behrendt (CA Sec.PL), Marek Bobis (Associé Berk. SK), Paola Caruso (CA Prim.FR), André De Woot De Trixhe (CA Sec.FR), Maria Victoria De Yturriaga Saldanha (CA Sec.ES), Henning Ehrenstein (Associé Berk. DE), Arnaud Fremiot (CA élu AG), Anne-Marie Hammer (CA suppléante Prim.DA), Njeri Kimani (CE Secon.EN), Andrej Kobe (CA élu AG), Zoltan Krasznai (CA élu AG), Roberto Marigo (CA Prim.IT), Pere Moles Palleja (CA élu AG), Stefan Obermaier (CA Sec.DE), Valentina Papa (CA Prim.EN), Stefano Santamato (CA élu AG), Emese Savoia-Keleti (CA suppléante Sec.HU), Przemyslaw Slowik (CA suppléant Prim.PL), Line Fredslund Volkers (CA suppléante Sec.DA).

**Étaient excusés** : Irene Bonvissuto (CA Sec.IT), Katarzyna Głowacka-Rochebonne (CA élue AG), Brian Gray (CA Sec.DA), Karin Hundeboll (CA Prim.DA), Eduardo Lanza Saiz (CA maternelles), Marcin Zarzycki (CA Prim.PL).

**Étaient invités** : Christina Dalbol (comité des élèves), Pascale De Smedt (coordinatrice APEEE Services), Zoé Rakonczay (comité des élèves), Raffaele Rizzo (Césame).

### **1. Directrices adjointes pour l'école maternelle et primaire – Site d'Uccle :**

#### **Remerciements et bienvenue**

L'APEEE accueille Mme Cajhen, nouvellement arrivée à l'EEB1 en tant que directrice adjointe de l'école maternelle et primaire sur le site d'Uccle, lui souhaite la bienvenue et l'assure d'une collaboration cordiale.

L'APEEE remercie également Mme Candon pour tout le travail qu'elle a effectué durant les 6 mois qu'elle a consacré à l'école en tant que directrice adjointe faisant fonction.

### **2. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté.

### **3. Approbation du compte-rendu du CA du 1<sup>er</sup> mars 2018**

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> mars 2018 est approuvé.

### **4. Présentation de l'équipe de Césame (Personnel de Césame)**

L'équipe de Césame a été invitée afin d'être présentée aux membres du CA. Raffaele Rizzo, présent, a pris ses fonctions en septembre 2017.

Céline Chacun, excusée, a pris ses fonctions en février 2018.

Dominique Récalde, gérante de Césame, est excusée, de même que Vincent Reynaerts, gérant du service des casiers.

Pascale De Smedt, présente, est la coordinatrice de l'APEEE Services.

Raffaele Rizzo et Pascale De Smedt présentent le service de Césame et expliquent son fonctionnement.

Césame représente notamment :

- De nombreuses activités périscolaires, pour les enfants de primaire et de secondaire ;
- Une garderie du vendredi après-midi pour les enfants de maternelle, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaire (11 monitrices et 205 enfants) ;
- Des cours de natation, ouverts aux enfants de toutes les Ecoles européennes de Bruxelles (10 moniteurs et 205 nageurs) ;
- Un service des casiers (environ 1700 casiers). Les dégradations de casiers sont de plus en plus fréquentes et importantes. L'équipe de Césame souhaite que les parents sensibilisent leurs enfants à ces actes de vandalisme et leur rappellent qu'il s'agit de leurs casiers : « ce sont vos casiers, prenez-en soin ! ». Des photos seront envoyées par Paola Caruso aux membres du CA.

Un temps de questions-réponses suit cette présentation, abordant notamment :

- Le remplacement des moniteurs absents et l'information aux parents ;
- L'utilisation de la vidéo-surveillance autour des casiers afin de dissuader les auteurs de vandalisme
- La procédure de candidature pour participer au Comité de gestion de Césame, qui accueillerait volontiers deux personnes de plus (contact : [coordination@apeee-bxl1-services.be](mailto:coordination@apeee-bxl1-services.be))

L'équipe de Césame est présente tous les jours sur le site d'Uccle, elle connaît la plupart des enfants et travaille avec bienveillance pour nos/vos enfants. Paola Caruso demande aux parents d'adresser leurs questions et leurs demandes aux membres de l'équipe avec respect, ce qui n'est pas toujours le cas.

## Points à discuter/Points entraînant prise de décision

### 5. Projets des élèves : distributeur automatique

Zoé Rakonczay (présidente du Comité des élèves) et Christina Dalbol (vice-présidente de ce même comité) présentent leur projet aux membres du CA.

L'implantation de distributeurs automatiques de boissons et de nourritures est en effet à l'initiative du Comité des Elèves.

Zoé et Christina présentent les raisons de cette demande.

Les cafeterias sont souvent bondées, notamment aux heures de pointe mais également lorsque la météo est pluvieuse ou froide. Les files sont longues lors des récréations principales et du temps de midi.

Des distributeurs automatiques placés hors des cafétérias permettraient de les désengorger et de les rendre plus agréables et paisibles pour tous.

Les distributeurs automatiques devront également proposer des produits biologiques et des produits accessibles aux personnes souffrant d'allergies.

Les questions principales qui se posent :

- Quelle formule : achat ou location ? Par qui : l'école ou l'APEEE ?

- Quel type de paiement : par carte ou avec de la monnaie ?
- Quelle surveillance ? L'accès aux caméras de surveillance serait très apprécié.

Zoé et Christina insistent en disant qu'il ne s'agit pas de faire de la concurrence aux cafétérias, mais de multiplier les points de distribution/vente, avec les mêmes produits aux mêmes prix. Les cafétérias doivent absolument être gardées !

Zoltan Krasznai, président de l'APEEE Services, précise que la cantine n'acceptera pas de nourriture malsaine (« junk food »), qu'elle n'envisage pas d'employer du personnel supplémentaire et qu'elle est en train de réfléchir à un système de paiement permettant d'éviter l'argent liquide. Le projet a été présenté à l'APEEE Services, lors d'un Comité de gestion Cantine.

Le CA de l'APEEE demande à Zoltan Krasznai que l'APEEE Services informe les élèves du suivi de leur demande en Comité de gestion Cantine, de même que le CA lors de la prochaine réunion.

Zoltan Krasznai a déploré l'ajout de ce point à l'ordre du jour, en dernière minute et sans aucune concertation préalable avec les services de l'APEEE Services. Il a également expliqué que le suivi de ce point d'information n'est pas de la compétence du CA de l'APEEE.

Pere Moles Palleja n'est pas d'accord avec cette dernière affirmation de Zoltan Krasznai. Pere Moles Palleja considère que le CA de l'APEEE est compétent pour traiter et prendre une position sur tous les aspects qui concernent l'école, y compris, comme ici, en ce qui concerne l'installation de distributeurs automatiques de nourriture sur le site d'Uccle.

## **6. Proposition de nouveaux statuts APEEE pour Berkendael**

Henning Ehrenstein, parent de Berkendael et associé au CA de l'APEEE, présente le résultat de la réflexion du Groupe de travail juridique.

Les statuts de l'APEEE, en l'article 9 notamment, indiquent le nombre de membres du CA et comment ils sont élus (17 représentants de section + 9 membres directement élus en assemblée générale sans mission de représentation de section).

Depuis l'ajout du site de Berkendael à l'EEB1, l'APEEE doit trouver comment représenter les parents de ce campus dans ses statuts et leur donner une légitimité au sein du CA.

Le travail de ces deux groupes de travail a abouti à la présentation de 2 options concrètes.

La prochaine étape sera de présenter un projet de nouveaux statuts, sachant que ces derniers devront être validés devant un notaire belge.

L'état des lieux actuel est le suivant :

- Le CA compte statutairement 26 membres : 17 représentants de section et 9 membres élus en Assemblée générale. Ceci, pour environ 3500 élèves.

Il semble difficile de présenter une proposition basée sur un rapport entre le nombre de sections et le nombre de représentants car personne ne sait de quoi l'avenir sera fait à Berkendael (sections linguistiques ? classes satellites ? secondaire ?).

Il semble plus raisonnable de partir sur un nombre fixe de membres pour Berkendael, éventuellement selon un ratio similaire à celui d'Uccle (rapport au nombre d'élèves).

- La population sur le site de Berkendael est en croissance. Kathryn Mathé précise que Berkendael accueillera de plus en plus d'élèves, répartis dans plus de classes satellites (EN, ES, GR et IT pour la prochaine rentrée).

Deux options sont proposées, chacune partant d'un ratio équivalent à Uccle et à Berkendael (en pourcentage de la capacité totale en nombre d'élèves) : pour une capacité à terme de 1000 élèves, l'on peut prévoir 8 ou 9 représentants pour Berkendael.

#### **Option 1 :**

Le CA compte actuellement 17+ 9 membres.

On pourrait dire 17 membres pour le site d'Uccle et 9 membres pour le site de Berkendael.

#### **Option 2 :**

On décide d'augmenter le nombre de membres du CA, en passant de 26 à 34 ou 35 membres : 8 représentants pour Berkendael et 1 représentant pour les SWALS. C'est l'option que le groupe de travail privilégie actuellement.

#### **Proposition additionnelle :**

Selon l'Article 9 : nous avons un président et deux vice-présidents (administratif et pédagogique).

Une option serait d'ajouter un vice-président pour Berkendael.

Avec une **clause supplémentaire** spécifiant que cet/ces amendement(s) ne sera/seront valable(s) que jusqu'à la fin du rattachement de Berkendael à l'EEB1 (et prendrait/prendront donc fin avec la création de la 5<sup>ème</sup> école européenne de Bruxelles).

Pere Moles Palleja propose que l'on maintienne les statuts tels quels, en ajoutant un poste pour les SWALS, et en faisant un amendement pour Berkendael pour la durée du rattachement de Berkendael à l'EEB1. Ceci impliquera de porter de manière provisoire le nombre des membres du CA à 35. Il lui semble également important que les vice-présidents soient totalement impliqués à Berkendael.

Quel processus d'élection définir ? En lien avec les sections linguistiques ? Ceci n'est pas évident car on parle de sections d'une part et de classes satellites d'autre part. Ceci doit encore être discuté.

Le CA de l'APEEE a eu un premier échange de vues sur les options et propositions présentées lors de la réunion. Le débat a démontré un consensus sur le principe de proportionnalité entre les membres d'Uccle et de Berkendael et une préférence préliminaire pour l'option 2 avec la clause additionnelle (amendement limité dans le temps).

Le Groupe de travail juridique préparera une proposition écrite pour approbation par le CA.

## **7. Nouvelles procédures financières de l'APEEE**

Les propositions du groupe de travail juridique sont les suivantes :

- Dissolution du comité financier, ce qui a plus ou moins été approuvé lors du CA précédent.
- Présentation écrite succincte des projets à financer au CA :
  - o Quelle est la teneur du projet ?
  - o Quels sont les objectifs du projet ?
  - o En quoi l'APEEE doit-elle/peut-elle soutenir ce projet ?
- La décision devra être prise en fonction de la disponibilité des fonds et de la conformité avec les buts ou priorité de l'APEEE.

S'il s'agit de propositions de partenariats, les critères de sélection de partenaires doivent être intégrés à ces nouvelles propositions financières.

Kathryn Mathé souhaiterait que la procédure prévoie également une pré-allocation du budget (après la fête de l'école par exemple) aux différents groupes de travail, pour des projets à venir. Ce point rencontre des avis mitigés.

André De Woot propose de mettre en place un formulaire de proposition de projet.

Reste la question de la définition de seuils financiers de décision : à qui revient la décision de valider un projet ? En fonction du montant de financement demandé ?

La limite pourrait être de 300 ou 400 €, voire de 500 € : en-dessous de ce seuil le Bureau de l'APEEE peut approuver ou refuser le projet, au-dessus la validation revient au CA. La discussion n'aboutit pas à une prise de décision quant au seuil.

Les projets doivent être envoyés au secrétariat de l'APEEE ([info@apeee-bxl1.be](mailto:info@apeee-bxl1.be)), qui pourra informer et faire suivre aux groupes de travail. Ceux-ci étudieront la pertinence de ces projets. Selon le montant à financer, la demande sera ensuite transmise au Bureau de l'APEEE ou au CA de l'APEEE.

Le CA de l'APEEE souhaite être informé régulièrement des projets qui ont été financés.

Le groupe de travail juridique préparera une proposition écrite modifiée pour approbation par le CA.

## **8. Service d'e-mailing de l'APEEE, pour communication avec les parents**

Esther Proficz, secrétaire de l'APEEE, insiste sur ses difficultés à communiquer de manière efficace avec les parents, avec le système d'e-mailing actuellement à sa disposition.

Le nouveau site d'inscription en ligne permet d'éditer des listes de diffusion à jour et très sélectives.

En revanche, le système d'e-mailing actuellement utilisé est obsolète, peu pratique, non convivial et très limité en fonctionnalités.

Les questions liées à la protection des données des parents freinent, pour l'instant, tout avancement vers un autre fournisseur d'e-mailing.

Le CA donne mandat au Bureau de l'APEEE d'aider à trouver une solution dans les meilleurs délais.

## **9. Fête de l'école : état des lieux**

L'organisation bat son plein, les dernières décisions doivent être prises.

Les 60 ans de l'école et l'engagement croissant du Comité des élèves font que la proposition d'activités pour les enfants/adolescents est bien plus importante que les années précédentes.

Ceci implique des frais supplémentaires et notamment des préfinancements, qui doivent être approuvés.

Les responsables de stand ont préparé un budget prévisionnel et, si nécessaire, ont présenté une demande de préfinancement.

Les demandes sont parvenues aux membres du CA, pour discussion et prise de décision. Il s'agit des stands traditionnels de nourriture (polonais, espagnol, italien, anglais, français), mais aussi d'autres projets : vente ou location de tasses non jetables, vente de parapluies avec le logo des 60 ans de l'EEB1, activités à budget élevé (châteaux gonflables, auto-tamponneuses, etc.).

Les débats sont longs et n'aboutissent à aucune prise de décision.

Paola Caruso suggère que les parents qui ont l'expérience des fêtes précédentes puissent conseiller les membres du CA avant le vote : quels sont les stands et activités qui fonctionnent et pour lesquels le risque financier est faible ?

Une procédure écrite va très rapidement suivre afin de décider quels stands/activités sont validés et bénéficieront d'un préfinancement.

## Points pour information

### 10. Situation de la cantine à Berkendael

L'APEEE et l'APEEE Services ont présenté une position commune face à la demande de l'école de prendre en charge la cantine sur le site de Berkendael.

L'école a finalement trouvé la solution en s'associant avec l'école européenne de Mol (Belgique) pour faire l'appel d'offre et prendre en charge la cantine à Berkendael.

### 11. Politique de prévention et d'accompagnement des addictions en secondaire

L'école a décidé de mettre en place une politique de prévention et d'accompagnement des addictions en secondaire. La réflexion et la mise en place de cette politique se font au sein d'un groupe de travail, auquel participent, côté parents, Stefan Obermaier et Fairouz Rotenberg.

Aucun accord n'a pu être trouvé lors de la dernière réunion. Stefan Obermaier justifie sa réaction d'opposition lors de la dernière réunion tout en reconnaissant le travail de M. Louarn, conseiller principal au sein de l'école secondaire. Le désaccord principal porte sur l'expression « tolérance zéro ».

Les débats sont, depuis, vifs au sein du CA de l'APEEE. Sont abordés la responsabilité de l'école, celle des parents, la définition de sanctions progressives en accord avec la loi belge et l'accompagnement des élèves, la formation éventuelle des enseignants, etc.

Il semblerait que la politique proposée soit bien plus ferme que ce que l'école fait quotidiennement, en encadrant les élèves, en les accompagnant.

Le Bureau de l'APEEE a envoyé ses conclusions à Mme Ruiz Esturla. Le dossier est en attente.

**Les points suivants n'ont plus été abordés en raison de l'heure trop tardive :**

Kathryn Mathé a toutefois annoncé, en fin de CA, que Karin Hundeboll se présente pour le poste de vice-présidente de l'APEEE pour les questions pédagogiques. L'élection aura lieu par procédure écrite dans les jours qui viennent, en raison d'un quorum insuffisant ce soir de CA.

**12.Projets financés depuis le dernier CA**

**13.Informations clés des réunions**

- a. Conseil d'éducation secondaire
- b. Groupe de suivi des EE et Autorité Centrale des Inscriptions
- c. Réunion d'Interparents et réunion du Conseil Supérieur des EE
- d. Groupe d'accompagnement des Ecoles européennes

**14.Inspection générale de l'EEB1**

**Suivi des autres actions décidées en CA de l'APEEE**

**15.Postes vacants (vice-présidence maternelle et primaire/administration)**

**16.Protection de la vie privée des élèves : état des lieux**

**17.Feedback concernant le projet de politique de communication de l'école**

**18.Remplacement des absences planifiées des enseignants : étape suivante**

**Nouveau poste APEEE pour la communication : état des lieux**

**Divers**

Rapporteur : Esther Proficz